



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري  
الخوادم الإلكترونية | خدمات المستخدمين  
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La Présidente de la HACA préside, à Djeddah, la 4ème Réunion Annuelle de l'IBRAF

---

[A \[1\]](#) [+A \[1\]](#)

## **La Présidente de la HACA préside, à Djeddah, la 4ème Réunion Annuelle de l'IBRAF**

28 jan 2016

En sa qualité de Présidente en exercice de l'IBRAF (Forum des Autorités de Régulation de l'Audiovisuel des Etats-membres de l'Organisation de la Coopération Islamique - OCI), la Présidente de la Haute Autorité, Madame Amina Lemrini Elouahabi, a présidé, les 12 et 13 janvier 2016 au siège du Secrétariat Général de l'OCI à Djeddah (Royaume d'Arabie Saoudite), la 4ème Réunion Annuelle de ce Forum.

Ont pris part à cette Réunion Annuelle les représentant(e)s de quinze(15) autorités de régulation, départements ministériels de l'information et/ou de la communication ou opérateurs audiovisuels publics relevant des Etats-membres de l'OCI suivants :Afghanistan, Arabie Saoudite, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Gambie, Indonésie, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Niger, République turque de Chypre du Nord, Soudan et Turquie.

Conduite par sa Présidente, la délégation de la HACAétait composée de MM. Faouzi Skali, Mohamed Abderahim, Bouchaïb Ouabbi et Mme Khadija El Gour, Membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA), de M. Amin Azziman, Responsable des Partenariats et de la Coopération Internationale à la HACA,et de M. Khalid Ouaryi, Coordinateur d'Unité au sein du Secrétariat du CSCA.



La délégation marocaine. De g à d : M. Khalid Ouaryi (Secrétariat du CSCA), M. Amin Azziman (Partenariats et Coopération Internationale), M. Mohamed Abderahim (CSCA), Mme la Présidente de la HACA Amina Lemrini Elouahabi, M. Bouchaïb Ouabbi (CSCA) et Mme Khadija El Gour (CSCA)

Conformément à la pratique en vigueur au cours des Réunions Annuelles de l'IBRAF, la Présidente de la HACA est longuement revenue sur les importants acquis et résultats de la 3ème Réunion Annuelle du Forum (qui s'était tenue à Marrakech les 19 et 20 décembre 2013), d'une part, et a dressé, d'autre part, le bilan des réalisations et initiatives de la HACA au cours de son mandat (devant initialement couvrir l'année 2014, mais exceptionnellement prolongé d'une année), et ce, essentiellement, en matière d'élargissement du membership du Forum, de remobilisation de ses membres fondateurs, d'amélioration de la communication entre ses membres, de renforcement de ses outils et mécanismes de fonctionnement et de gouvernance, ainsi qu'en matière de renforcement de sa présence et de sa visibilité dans les différents fora internationaux.

Intervenant dans la Session consacrée à la présentation par les institutions-membres de leur Rapport Annuel d'activités, Mme Khadija El Gour a d'abord rappelé le rôle, les missions et les attributions de la HACA suite à sa constitutionnalisation en 2011 en tant qu'institution indépendante de bonne gouvernance et de régulation, avant de présenter l'essentiel de ses activités au cours des années 2014 et 2015 en matière de régulation proprement dite, mais également en matière d'élaboration de rapports thématiques, de contribution à la transition vers la diffusion terrestre numérique et de coopération internationale.

Au cours de la Session consacrée à la thématique principale de la Réunion, à savoir « Les principes et les missions du service audiovisuel public », M. Bouchaïb Ouabbi a fait une intervention au cours de laquelle il est d'abord revenu sur le concept même de service public audiovisuel, envisagé différemment selon les contextes politique, économique, technologique, culturel et social, avant de s'intéresser, en partant du cas marocain, à certaines problématiques spécifiques, dont notamment celles du financement, de la gouvernance et de la qualité.

Dans le cadre de la dernière Session consacrée à la vie du Forum, l'échange a d'abord porté sur la thématique principale de la 5ème Réunion Annuelle de l'IBRAF devant se tenir à la fin de l'année 2016. Suite à un débat riche en idées et en propositions, il a été décidé que les thématiques et pistes de réflexion évoquées fassent l'objet de notes de cadrage qui seront soumises au Comité

d'Orientation et de Suivi du Forum, à charge pour ce dernier de sélectionner la thématique principale de la prochaine Réunion Annuelle.

Par ailleurs, les objectifs stratégiques pour l'année 2016 ont été communément arrêtés. S'agissant d'un jeune Forum mis en place en 2011, le focus a été mis sur la poursuite des efforts visant son renforcement et son institutionnalisation, notamment via le lancement d'une réflexion profonde sur l'amélioration de sa Charte et la mise à niveau de son Site Web.



Photo de famille des participant(e)s à la clôture des travaux

Suite à leur candidature exprimée séance tenante, la plénière a approuvé, à l'unanimité, l'adhésion à l'IBRAF des autorités de régulation du Bénin (Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication - HAAC), du Burkina Faso (Conseil Supérieur de la Communication - CSC), de Malaisie (Malaysian Communications and Multimedia Commission - MCMC), du Mozambique (Conselho Superior da Comunicaç?o Social - CSCS), ainsi que celle de l'opérateur audiovisuel public Gambien (Gambia Radio and Television Services - GRTS), portant ainsi à douze (12) le nombre d'institutions-membres de l'IBRAF issues du continent africain, suite en grande partie aux efforts d'information, de sensibilisation et de plaidoyer déployés par la HACA dans ce sens tout au long de son mandat à la tête du Forum.



Passation du flambeau de la Présidence de l'IBRAF entre la Présidente de la HACA et le Président de l'IBC d'Indonésie

Enfin, suite à sa candidature séance tenante, l'Indonesian Broadcasting Commission (IBC) d'Indonésie a été unanimement élue à la Présidence du Forum pour l'année 2016 ; L'IBC d'Indonésie organisera et abritera, par conséquent, la 5ème Réunion Annuelle de l'IBRAF à la fin de l'année en cours.

---

## Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>